

Inventaire

Spéléométrie de la France

Par Jean-Yves Bigot
Spelunca Mémoires n°27, 2004,
160 p



Il y a un exercice périlleux dans les ouvrages de documentation spéléologique, c'est celui des inventaires ou des atlas. Entre la collecte des informations, leur mise en forme et leur impression, il se passe souvent deux ans. Dès sa parution, l'ouvrage est caduc ! Heureusement, tout le monde ne se décourage pas. Il suffit d'ailleurs de fixer une date précise aux listes que l'on publie. Autre écueil, celui des inévitables erreurs commises dans des listes de plusieurs milliers d'éléments. Il faut être tolérant !

L'intérêt de ce type d'ouvrage est de dresser un état des lieux à une date déterminée. Dix ans après, ou vingt ans après, la publication d'un nouvel inventaire donne des renseignements précieux sur l'évolution des explorations, sur les zones en stagnation et sur celles en expansion. Le matheux pourra en déduire des statistiques ou des courbes. En 1981, Claude Chabert nous avait gratifiés d'un inventaire des cavités françaises par département. On y voyait clairement le travail d'un documentaliste, par la richesse des informations qu'il nous donnait. Il y avait un commentaire sur chaque département et chaque cavité avait un court historique des explorations avec la publication principale s'y rapportant.

En 2004 enfin, Jean-Yves Bigot se lance à son tour dans l'aventure par l'intermédiaire de *Spelunca Mémoires* n°27. Il doit en être loué, car cette publication devenait nécessaire, 23 ans après l'œuvre de Claude Chabert et parce qu'un tel inventaire demande un travail énorme. De nouvelles rubriques, telles celles concernant les grandes salles, les grands puits,

les grands siphons, etc., s'ajoutent au travail précédent. La mise en page de ce *Spelunca Mémoires* est très bonne et on y reconnaît la patte, trop souvent passée sous silence, de Philippe Drouin et de la maquettiste des éditions GAP, l'imprimeur de *Spelunca*.

Voilà pour les fleurs ! Passons maintenant à la critique... « *In cauda venenum* », comme le disaient les Latins !

Quand on reprend ou qu'on assure la continuité d'un travail initié par un autre, on essaye de faire au moins aussi bien. Dans l'avant-propos et dans la préface, on nous parle bien de listes « un peu sèches ». Cet aveu n'est pas suffisant pour que l'on pardonne cette sécheresse. Aujourd'hui, l'informatique, les traitements de textes, les logiciels de stockage des données, le courriel (e-mail en anglais) et les sites Internet ont apporté des grandes facilités par rapport à ce que faisait Claude Chabert en 1981, lequel travaillait à partir de fiches écrites à la main et ne correspondait que par le courrier PTT ! Sans aller aussi loin dans le détail que Chabert, Jean-Yves Bigot aurait dû fixer des critères à ses informateurs, telle que la date à laquelle la plus grande profondeur a été atteinte, le club explorateur, la dernière publication.

Il a dû passer des centaines et des centaines d'heures à cet inventaire et pourtant on a une impression de travail expédié pour ne pas dire bâclé. C'est dommage, car il aurait suffi de peu de chose. Rien de plus sec qu'une liste sèche ! Ce n'est plus un travail de documentation, mais de compilation primaire de seuls chiffres. J'aurais préféré que la Haute-Savoie ne comporte que 50 ou 60 cavités au lieu de 240, mais avec quelques détails en plus. Il était suffisant d'écrire en bas de cette liste limitée à 60 : « 240 cavités dépassent 100 m de profondeur ».

Certaines listes départementales ont été datées (2001 ou 2002), d'autres malheureusement non. J'ai sauté en l'air en lisant les listes non datées des profondeurs de Haute-Savoie et de la France, où le Miroida figure à -1610. Cela ne paraît pas sérieux pour un ouvrage paru en 2004. Bien sûr, dans son avant-propos, Jean-Yves nous parle d'un état des lieux au nouveau millénaire. Mais, pour

cette cavité et son exploration exceptionnelle, cela n'aurait pas dû l'empêcher de mettre une petite note en bas de liste annonçant la profondeur de 1733 m atteinte en janvier 2003. Si une date manquait dans une liste reçue d'un informateur, c'était à Jean-Yves de réparer l'oubli.

Autre critique, qui me vaudra le reproche d'être à la fois juge et

partie, c'est l'omission de *l'Atlas des cavités des Alpes de Lumière* dans la bibliographie. J'espère que c'est une omission involontaire, l'une des règles d'un travail scientifique étant une parfaite impartialité, quels que soient ses sentiments personnels. On pourra toujours arguer qu'un atlas n'est pas un inventaire ! Cependant, l'édition de 1975, malgré ses

Bulletin

Voconcie

n°22, décembre 2004, Bulletin du Comité départemental de spéléologie des Hautes-Alpes, 44 pages.

Et de trois ! C'est la troisième fois que paraît Voconcie, édité par le CDS. 05. En effet, pendant 23 ans, Gil Arthaud, le « père de la spéléologie des Hautes-Alpes », a maintenu la parution d'un obscur bulletin de la section spéléologique du CAF de Briançon, dont le titre a été repris en 1999 par le comité départemental de spéléologie. Voilà une heureuse initiative, portée à partir du n° 20 par le nouveau rédacteur Philippe Bertochio, qui a su pérenniser le titre en mettant en forme une littérature spéléologique presque exclusivement consacrée aux cavités du département des Hautes-Alpes. Le n° 22 offre une image assez fidèle de l'activité, du moins non secrète (mais peut-on parler « d'activité souterraine » pour désigner une activité spéléologique non déclarée...), pratiquée par les spéléologues du département. En effet, on voit aujourd'hui apparaître beaucoup plus de feuilles de chou, du reste assez pauvres en topographies originales, qui ne contiennent pratiquement que des calendriers de sorties.

Mais passons maintenant au contenu du bulletin, on y trouve un panel de toutes les cavités des Hautes-Alpes, depuis la petite grotte vaudoise jusqu'à la cavité la plus remarquable du département. C'est peut-être le signe qu'une activité spéléologique complète que de pratiquer à la fois l'exploration engagée et le relevé systématique des petites cavités.



Trente-six topographies de grottes sont présentées, dont une bonne moitié hors Dévoluy. Ainsi, la variété des types de cavités se révèle plus riche, on y trouve notamment des fentes de décollement, certes peu appréciées des spéléologues. Pourtant, l'évolution de ces fentes de décollement présente de réels risques pour la collectivité. Bien qu'on ait tenté de faire croire le contraire, tous les spéléologues savent que la plupart des cavités naturelles ne présentent aucun danger. Mieux, en rendant public l'existence de fentes de décollement, les spéléologues satisfont pleinement aux exigences de la loi du 30 juillet 2003 (relative à la prévention des risques technologiques et naturels), qui leur impose de déclarer les cavités naturelles. Encore faut-il que les élus s'intéressent aux cavités situées dans leur commune autrement qu'en en interdisant l'accès... Mais de là à penser que la parution des bulletins spéléologiques devrait être soutenue par les autorités, il y a un grand pas que les édiles n'ont pas encore franchi...

On peut regretter la faible implication des spéléologues hauts alpins qui ont peine à s'approprier leur nouveau bulletin. Espérons que les difficultés communes à tous les départements de l'arrière-pays provençal pourront s'atténuer avec le temps et la persévérance du rédacteur.

Jean-Yves BIGOT